



Capsule d'information

À l'intention des agents et fournisseurs

PUBLICATION DES QUOTAS DE VENTES ANNUELLES

Montréal, le 10 octobre 2007 – La Société des alcools du Québec désire vous informer d'un ajout de trois mois à la période de mise en vigueur des quotas de ventes annuelles par catégorie. Les quotas actuellement publiés sur notre portail électronique saq-b2b.com, sous l'onglet *Politique et normes*, section *Information générale*, resteront en vigueur jusqu'au 21 juin 2008. La prochaine publication des quotas de ventes annuelles est reportée pour janvier 2008.

D'ici là, la SAQ s'appliquera à figoler les principes de gestion de retrait des produits, en gardant pour objectif de poursuivre la dynamisation de l'offre de boissons alcooliques pour laquelle les consommateurs répondent avec enthousiasme.

Soucieuse de poursuivre la qualité des relations établies avec ses partenaires d'affaires, la SAQ a déjà amorcé cet exercice de réflexion de concert avec l'Association québécoise des agences de vins, bières et spiritueux (AQAVBS).

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter
notre **S**ervice d'**A**ssistance aux **R**elations d'**A**ffaires (SARA)
par courriel à sara@saq.qc.ca ou au 514 254-2711.